

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL – J-D. SANTRAILLE – M. LART – F. TARDY – P. FANCELLU – V. ROBERT – C. PLANES – J. LALANNE

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplex

BAYONNE
64100
18 av. L. Tchèque

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
3 rue Léon Blum

CASTETS
40260
529 rue de la Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

MAY
64800
7 rue de la Poste

www.aap-constat-huissier.fr

Référence : 20221116 CIC

Page 1 / 34

Alliance Atlantique Pyrénées

26 rue Jean Moulin
40140 Soustons
Tel : 0564111160
40@aap-justice.com
www.notrehuissier.com

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**MERCREDI SEIZE NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT DEUX
à 16 heures 20**

A LA REQUETE DE :

BANQUE CIC DU SUD OUEST, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 456 204 809, dont le siège social est 20 Quai des Chartrons à BORDEAUX (33000) agissant diligence de son représentant légal en exercice.

M'AYANT EXPOSE :

Laquelle m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le tribunal de grande instance de Dax en date du 5 décembre 2014 en vertu duquel il a été ordonné le partage de division existant entre et ordonné licitation sur l'immeuble sis commune de SAINT PAUL LES DAX (40990) cadastre Section AM n°459 et formant le lot 2

D'une ordonnance en date du 27 septembre 2022, autorisant à dresser un procès-verbal descriptif actualisé du bien qui avait fait l'objet d'un procès-verbal descriptif en date du 20 mars 2017.

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

1610 avenue de l'Océan
40990 SAINT PAUL LES DAX

Référence : 20221116 CIC



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Julien LALANNE, Commissaire de Justice associé au sein de l'ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, titulaire de l'office d'Commissaire de Justice sis à SOUSTONS (40140), 26, rue Jean Moulin,

En présence de :

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

1610 avenue de l'ocean

40990 SAINT PAUL LES DAX

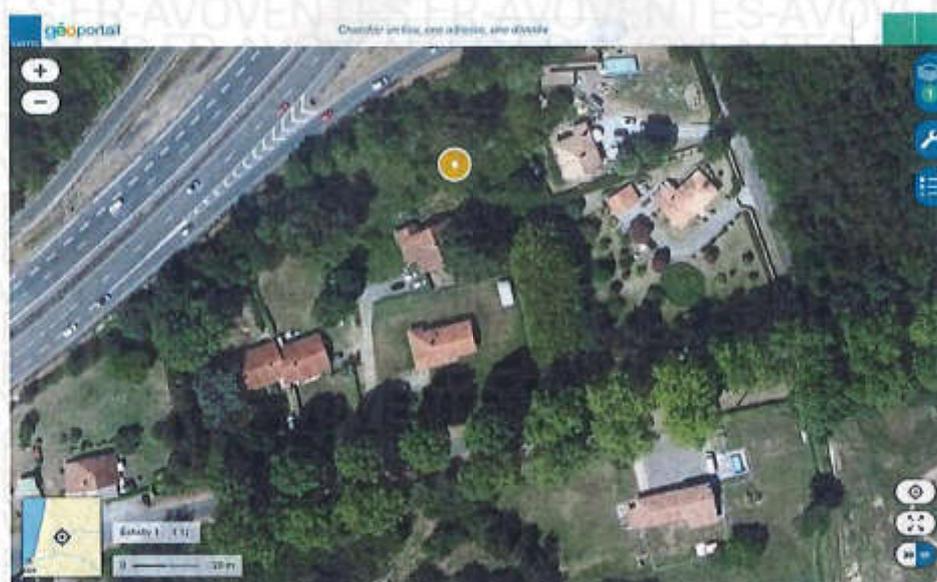
Référence : 20221116 CI

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

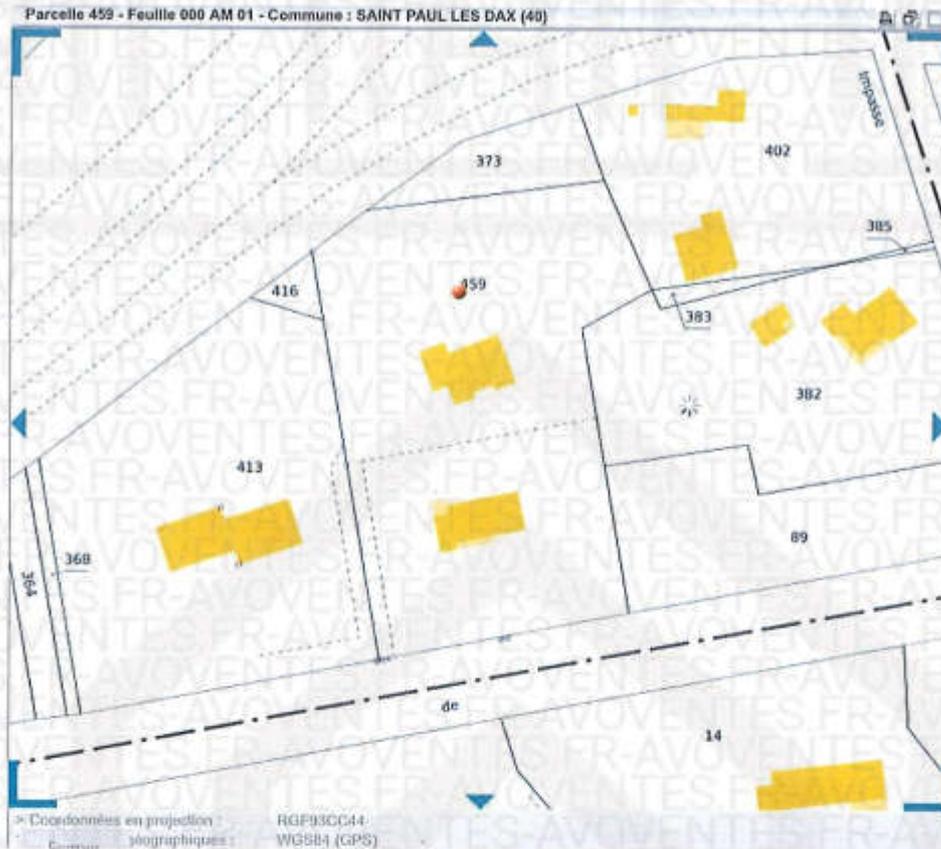
LOCALISATION DU BIEN

Le bien est situé 1610 avenue de l'Océan, 40990 SAINT PAUL LES DAX.

Parcelle cadastrée section AM lot n°2.



1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)



INFORMATIONS SUR LA VILLE

Département : Landes

Arrondissement : Dax

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Grand Dax

Population municipale : 13 381 hab. (2019 en augmentation de 3,28 % par rapport à 2013)

Densité : 229 hab./km²

PHOTOS DE LA RUE

Le bien consiste en une maison individuelle située en bordure de la bretelle d'accès de la départementale 824, toute à double voie de circulation.



1.

Référence : 20221116 C



2.



3.



4.



5.

SUPERFICIE DU BIEN

Le bien est strictement identique à ce qu'il était en 2017 et présente toujours une surface habitable de 146,6 m².

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Le logement est occupé par le propriétaire.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

Le bien n'a pas été l'objet de travaux d'amélioration depuis le procès verbal descriptif en date du 20 mars 2017.

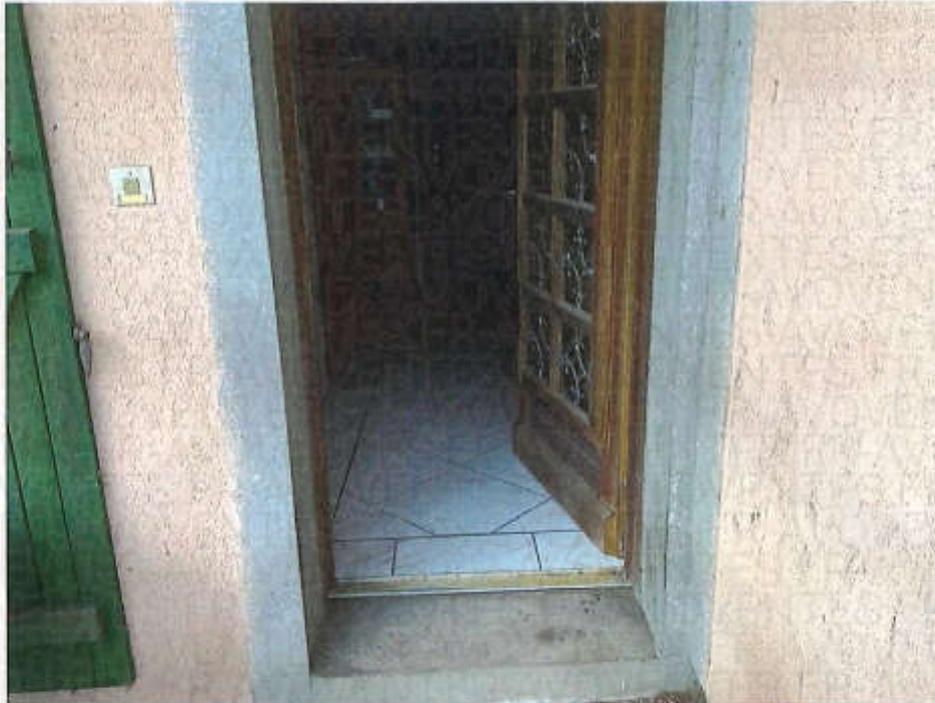
Le bien s'est même dégradé depuis ce moment là.

A l'étage, la douche est démontée et le terrain est maintenant envahi de ronces.

ENTRÉE

Sol carrelé, sans plinthe.

Mur et plafond : plâtre traditionnel.



1.



2.

Référence : 20221116



3.



4.

CUISINE

Accès depuis le séjour ou depuis le couloir d'entrée.

Sol carrelé

Mur et plafond, plâtre traditionnel blanc.

Au moment des constatations, la pièce est équipée d'un ensemble cuisine équipée témoignant d'arrivée et d'évacuation d'eau.

Menuiserie : deux fenêtres et un châssis fixe en bois, en double vitrage.

Un convecteur amovible est présent dans cette pièce.



1.



2.



3.

CHAMBRE PREMIÈRE CHAMBRE À DROITE

Entrée : porte en bois non peinte.

Sol : parquet flottant.

Murs : peinture taupe et plâtre blanc.

Un placard à deux portes coulissantes.

Menuiserie : une fenêtre en bois double vitrage associée à des volets en bois.

Absence de convecteur électrique.



1.



2.

CHAMBRE DEUXIÈME CHAMBRE À DROITE

Entrée : Porte en bois

Sol : Parquet flottant

Murs : plâtre traditionnel peint

Plafond : peinture blanche

Menuiserie : une fenêtre en bois à deux battants associés à des volets en bois



1.

Référence : 20221116 (



2.



3.

CHAMBRE TROISIÈME CHAMBRE À DROITE

Inaccessible, porte verrouillée à clef.

Se reporter au descriptif du 20 mars 2017.

SALLE DE BAIN

Entrée : Porte en bois non peinte.

Sol : Carrelage.

Murs : Faïence et peinture blanche en partie haute.

Plafond : peinture blanche.

Deux lavabos posés sur un meuble bois.

Une baignoire remplace la cabine de douche présente en 2017.

Menuiserie : une fenêtre en bois.

Une cabine de douche.

Menuiserie : une fenêtre en bois à un battant, en double vitrage occultant.

Il n'y a pas moyen de chauffage dans cette pièce.



1.

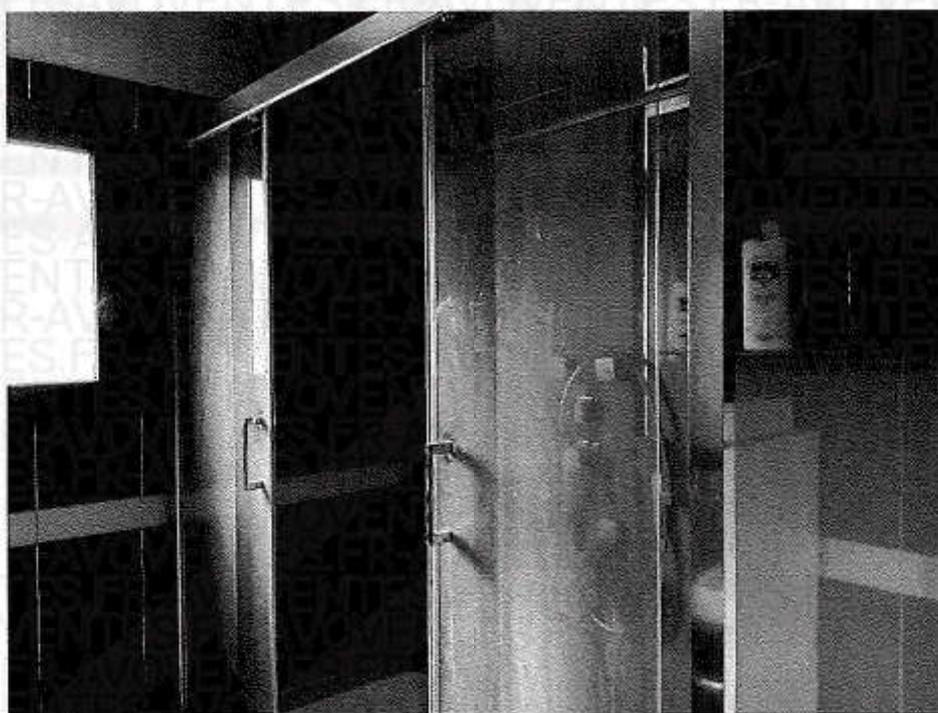
Référence : 20221116



2.



3.



4.

WC

Entrée : porte en bois non peinte.

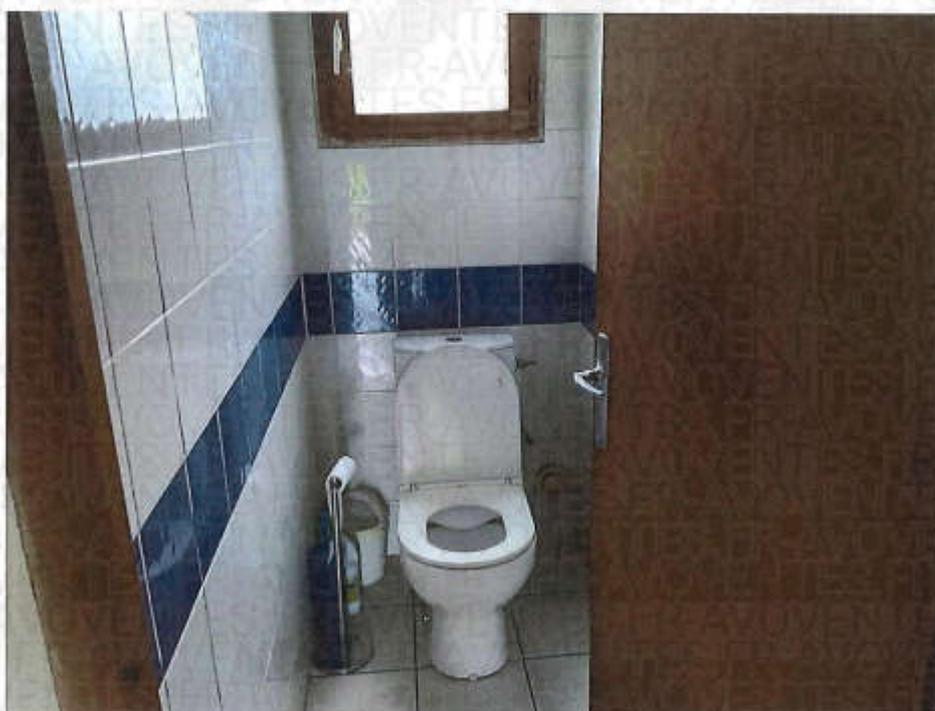
Sol : carrelage.

Murs : faïence et peinture en partie haute.

Plafond : plâtre blanc

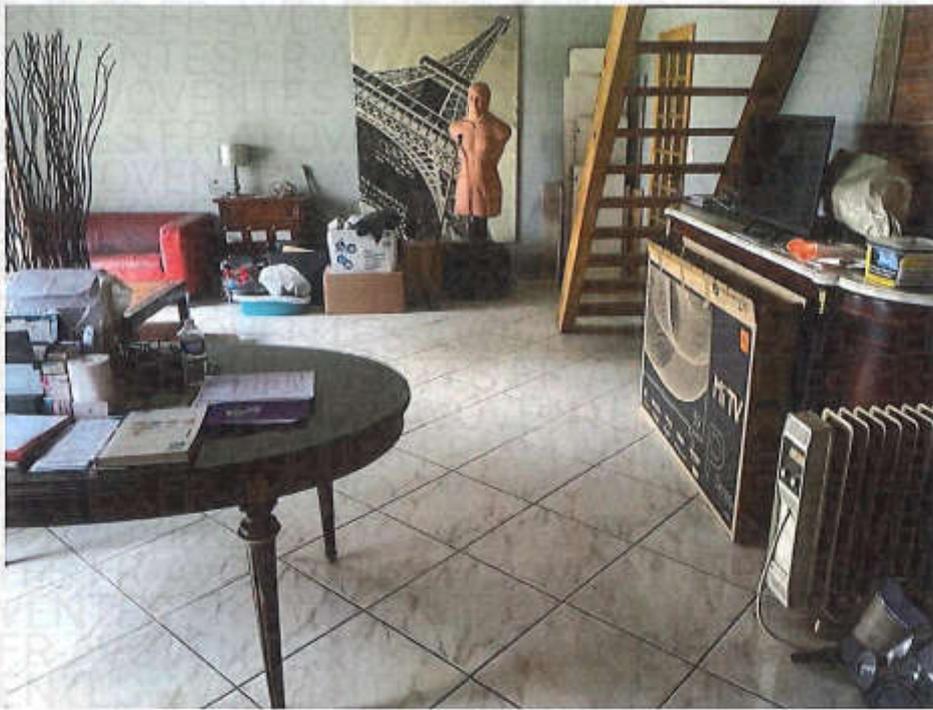
Menuiseries : une fenêtre à un battant avec vitrage occultant.

Un bloc WC avec réservoir.

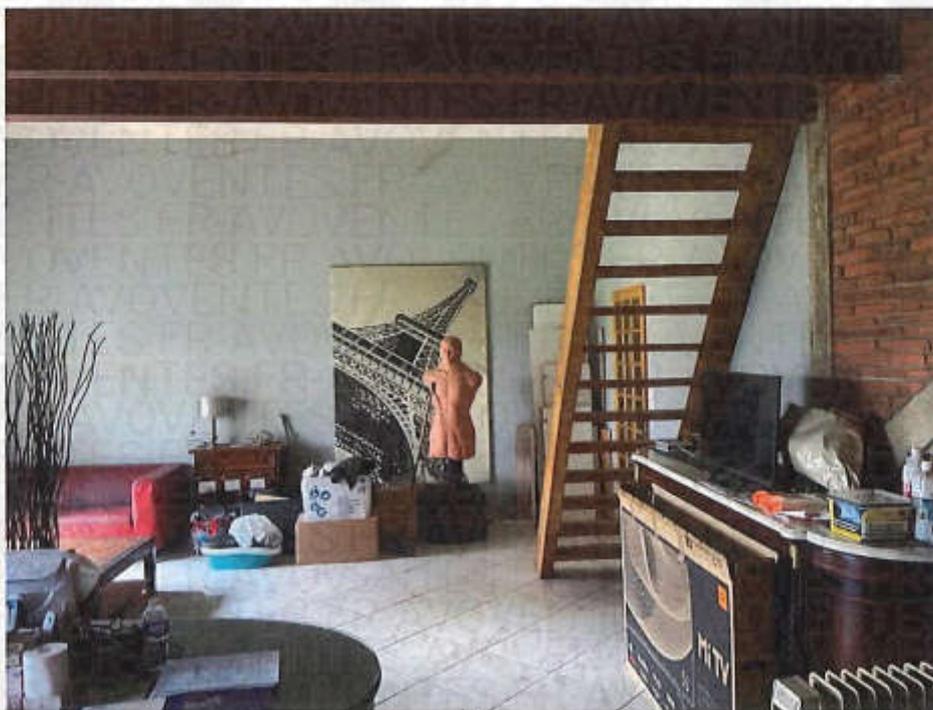


1.

SALON



1.



2.



3.



4.



5.

MEZZANINE

Accessible par un escalier de meunier.



1.



2.

Référence : 20221116



3.



4.

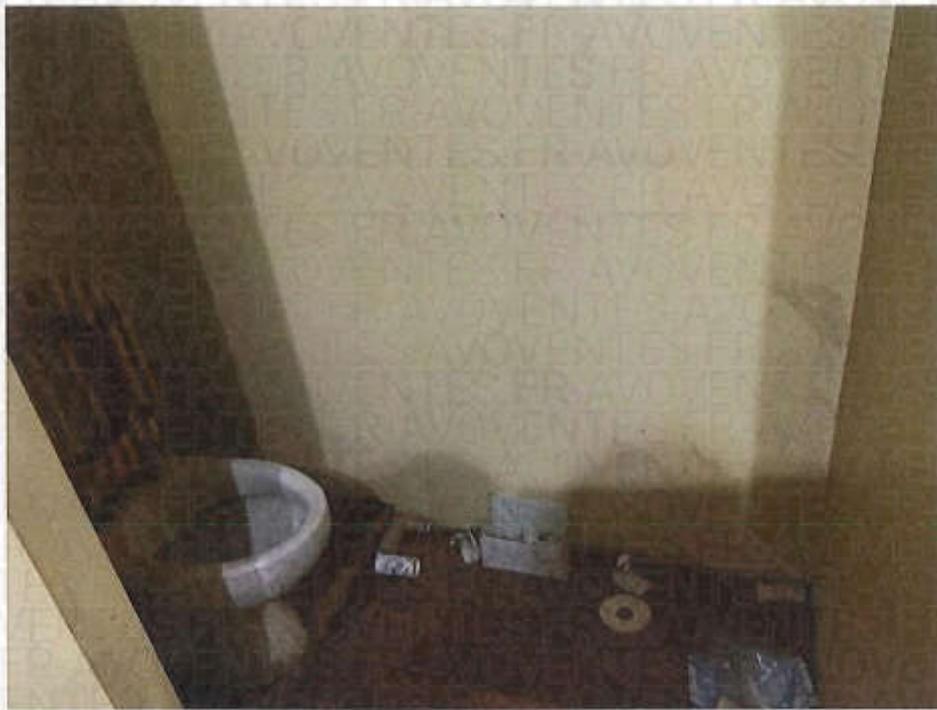
SUITE EXTÉRIEURE



1.



2.



3.



4.



5.

GARAGE



1.

Référence : 20221116 C

EXTÉRIEUR



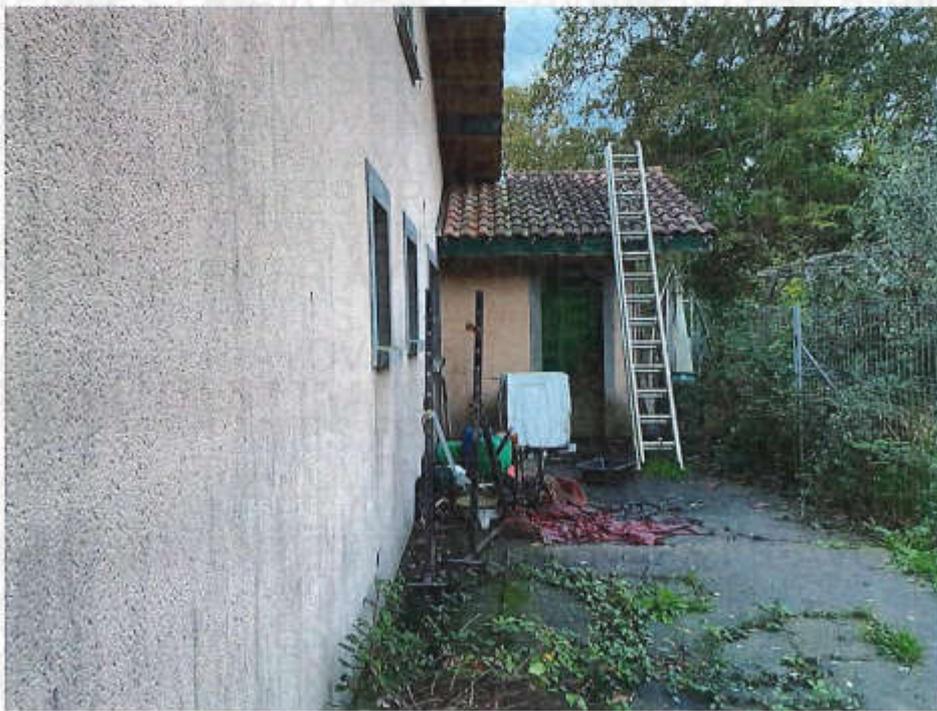
1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

Au dire du propriétaire, il n'y a pas de syndic en gestion de la copropriété, pas même bénévole.

Il me déclare qu'il n'y a pas eu de changement de règlement de copropriété depuis l'établissement du procès verbal descriptif de 2017.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Julien LALANNE
Commissaire de Justice

L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**

SCP LART LALANNE
Huissier de Justice
26 rue Jean Moulin
40140 SOUSTONS
Tel : 05.58.41.58.00
Fax : 05.58.41.56.64
huissiers.soustons@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT MARS

ALA REQUETE DE :

BANQUE CIC DU SUD OUEST au capital de 155 300 000 euros, dont le siège social est situé 42, cours du Chapeau Rouge à BORDEAUX (33000), inscrite au RCS de BORDEAUX sous le numéro 456 204 809, agissant pour suite et diligence de ses représentants légaux,

Ayant pour avocat Maître Jean-Paul DAUGA ;

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DAX en date du 5 Décembre 2014 en vertu duquel il a été ordonné le partage de l'indivision existant entre et ordonné la licitation sur **1 immeuble sis commune de SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) cadastré Section AM numéro 459 et formant le lot 2 de l'état descriptif de division ;**

Qu'il m'est demandé dans le cadre de la procédure de licitation partage de procéder au descriptif immobilier ;

Que de mes constatations procès-verbal de constat soit dressé.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, soussigné, Michaël LART, Huissier de Justice associé au sein de la SCP LART et LALANNE titulaire de l'office d'Huissier de Justice sis à SOUSTONS (40140), 26, rue Jean Moulin,

Me suis transporté ce jour commune de SAINT-PAUL-LES-DAX (40990), 1610, avenue de l'Océan. Section AM numéro 459, lot n°2, où là étant et en présence de e procède au descriptif suivant :

CONSTATATIONS

Il s'agit d'une maison individuelle recouverte d'une toiture en tuiles. Les enduits extérieurs sont à l'état d'usage. Les gouttières ne sont pas installées. Le jardin extérieur n'est pas entretenu.

Elle est située en bordure de la bretelle d'accès de la départementale 824, route à double voies de circulation.











J'accède de l'extérieur étant par une porte à un couloir.

Le couloir desservant les chambres :

Sol : carrelage.

Il n'y a pas de plinthes.

Murs et plafond : plâtre traditionnel blanc non peint.





Le séjour :

Accès du couloir étant par deux portes en bois en simple vitrage.

Sol : carrelage.

Il n'y a pas de plinthes.

Murs : cloisons traditionnelles avec une peinture en état d'usage. Une partie des murs est en revêtement de briquettes. Quelques briquettes se décollent.

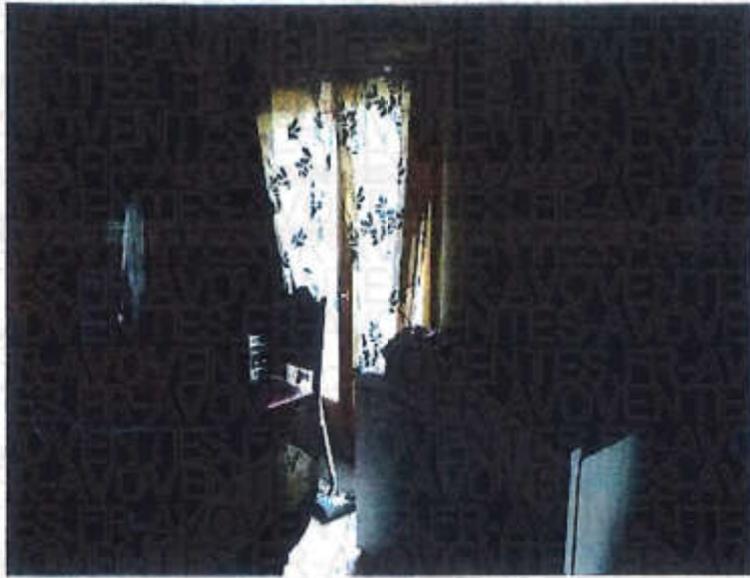
Plafond sous-pente.

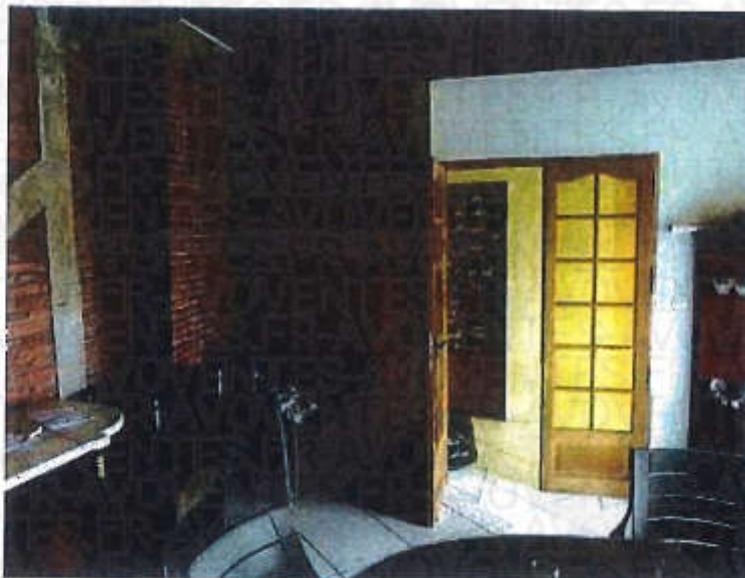
Menuiseries : deux portes-fenêtres en bois en double vitrage.

Le chauffage est assuré par le poêle situé dans cette pièce.

Une mezzanine est présente dans cette pièce, elle distribue une chambre parentale.







La mezzanine :

On y accède par une échelle de meunier sans garde-corps. Absence de garde corps également sur la mezzanine.

Sol : parquet en bois.

Murs et plafond traditionnels.

Menuiseries : une porte-fenêtre en bois donne sur la terrasse. Il n'y a pas de garde-corps non plus sur la terrasse.

Présence de volets en bois.





La suite parentale à l'étage :

Accès par une porte en bois.

Sol : parquet en bois.

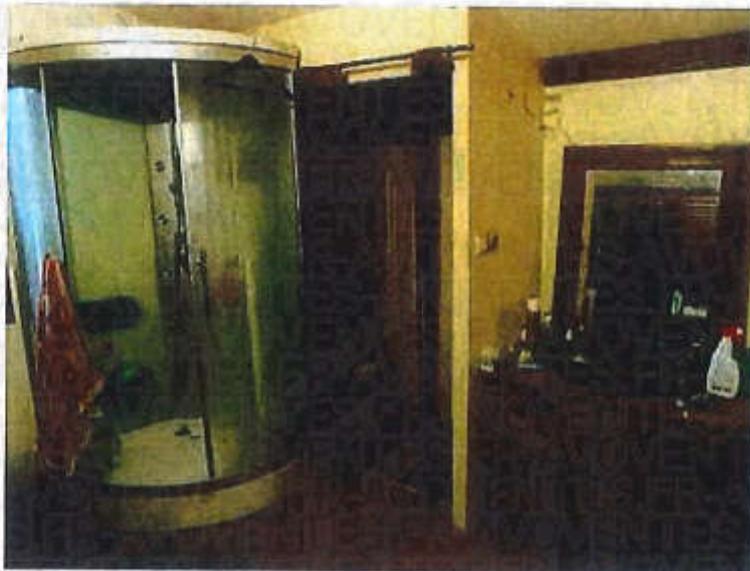
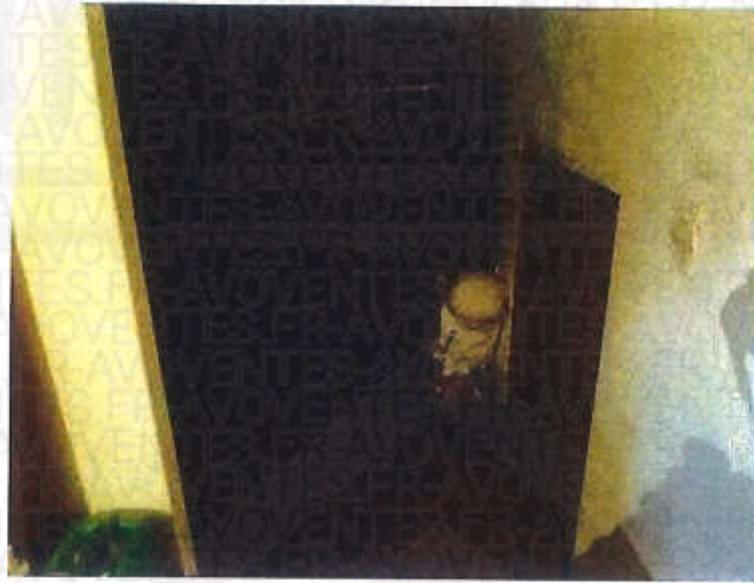
Murs et plafond sous-pente : plâtre traditionnel.

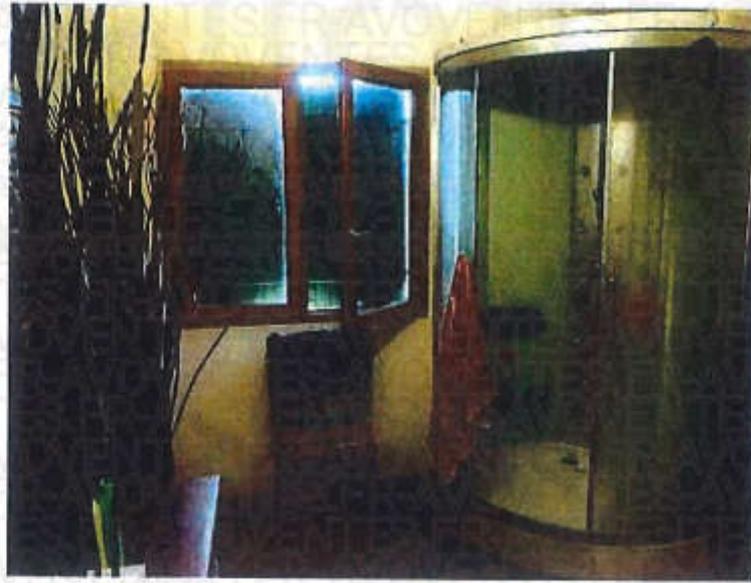
Une cabine de douche est aménagée dans cette pièce.
Présence également d'un lavabo et d'un WC.

Un dressing attenant.

Menuiseries : une fenêtre en bois, en double vitrage, à deux battants associée à des volets en bois.







La première chambre sur la droite :

Entrée : porte en bois non peinte.

Sol : parquet flottant.

Murs : peinture taupe et plâtre blanc.

Un placard à deux portes coulissantes.

Menuiseries : une fenêtre en bois double vitrage associée à des volets en bois.

Absence de convecteur électrique dans la chambre.



La deuxième chambre :

Entrée : porte en bois

Sol : parquet flottant.

Murs : plâtre traditionnel peint.

Plafond : peinture blanche.

Menuiseries : une fenêtre en bois à deux battants associée à des volets en bois.

Un radiateur amovible est présent dans cette pièce.



La troisième chambre :

Entrée : porte en bois non peinte.

Sol : parquet flottant.

Murs : plâtre traditionnel peint.

Menuiseries : une fenêtre en bois à deux battants associée à des volets en bois.

Il n'y a pas de moyen de chauffage dans cette pièce.



Les toilettes au fond du couloir :

Entrée : porte en bois non peinte.

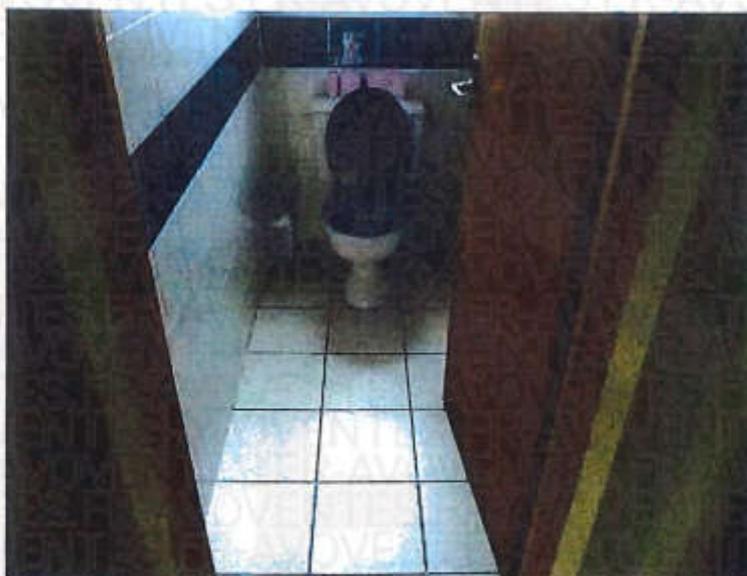
Sol : carrelage.

Murs : faïence et peinture en partie haute.

Plafond : plâtre blanc.

Menuiseries : une fenêtre à un battant, avec vitrage occultant.

Un WC.



La salle de bain :

Entrée : porte en bois non peinte.

Sol : carrelage.

Murs : faïence et peinture blanche en partie haute.

Plafond : peinture blanche.

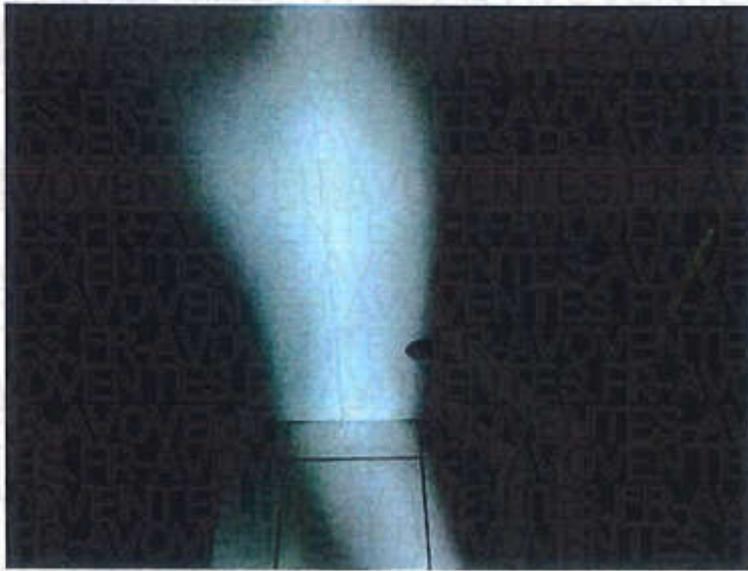
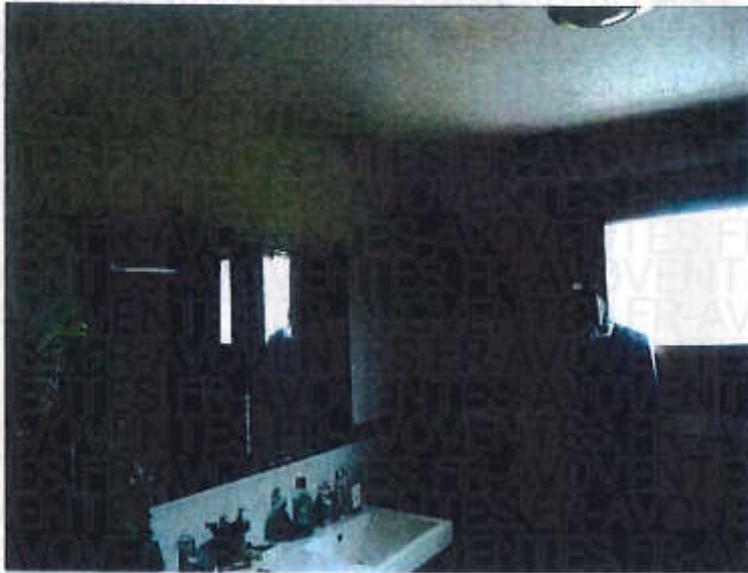
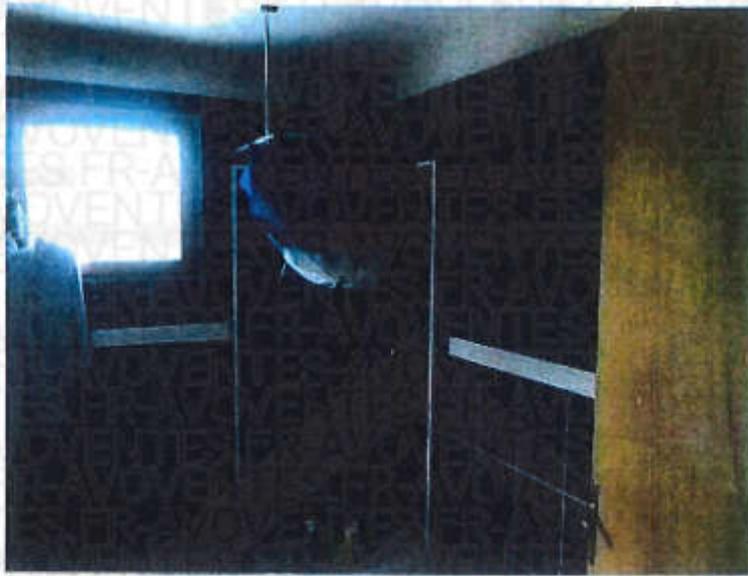
Deux lavabos posés sur un meuble en bois.

Une cabine de douche.

Menuiseries : une fenêtre en bois à un battant, en double vitrage occultant.

Il n'y a pas de moyen de chauffage dans cette pièce.





La cuisine :

Accès du séjour étant ou du couloir étant, par porte en bois.

Sol : carrelage.

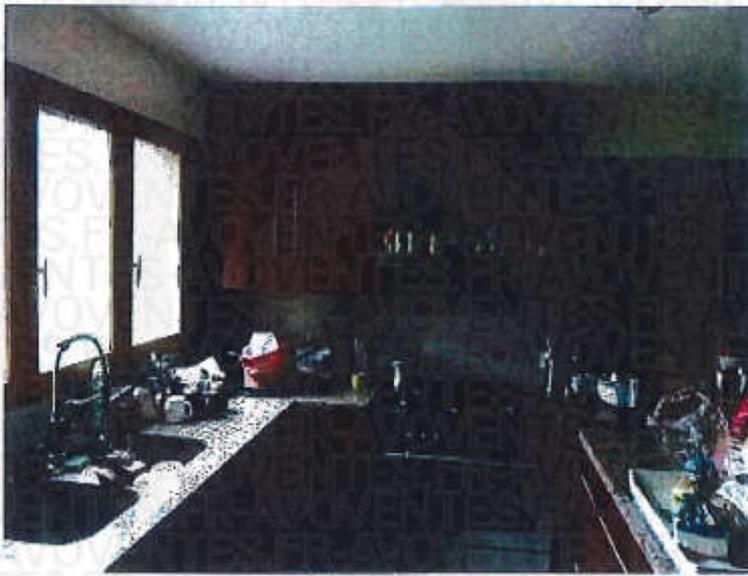
Murs et plafond : plâtre traditionnel blanc.

Une cuisine équipée est présente dans cette pièce.

Menuiseries : deux fenêtres et un châssis fixe en bois, en double vitrage.

Un convecteur amovible est présent dans cette pièce.





Le garage :

Accès de la cuisine étant par une porte en bois.

Une porte en bois coulissante donne sur l'extérieur.

Sol : brut.

Murs : bruts.

Plafond : lambris en bois.





La buanderie :

Entrée : porte en bois.

Sol : béton brut.

Murs : bruts.

Une porte de service en bois donne accès à l'extérieur.

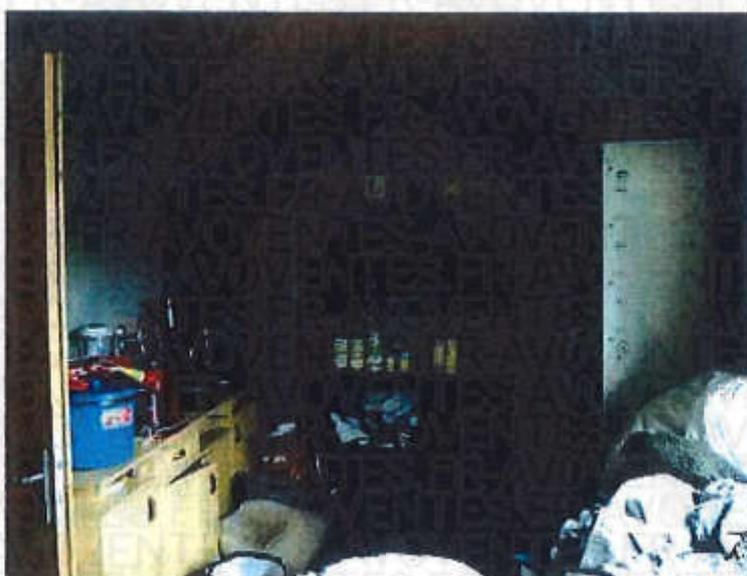
Plafond : lambris.

Un cumulus électrique.

Menuiseries : une fenêtre en bois à deux battants.

Une porte bois permet l'accès à l'extérieur.





Le seul moyen de chauffage est le poêle dans cette habitation. Les convecteurs électriques ne sont pas installés et fixés aux murs. Seuls quelques chauffages d'appoint se retrouvent dans le logement.

Ce logement est actuellement occupé à titre de résidence principale par et la fille de celle-ci.

PHOTOGRAPHIES

À l'appui de ces constatations, j'ai pris une série de 52 photographies qui sera annexée au présent procès-verbal de constat et conservée en l'étude sous forme numérique.

CLOTURE

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé procès-verbal qui sera conservé en les minutes.

EUROS TTC

Honoraires Art444-27	220,94
Délai d'exécution Art 444-29	75,00
Transport article 18 :	7.67
T.V.A:	60.72
Taxe Fixe article 20 :	14.89
TOTAL TTC :	379.22

ACTE SOUMIS A TAXE FORFAITAIRE

M.LART



